



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Le Fonds Vert

accélère la
transition
écologique dans
les territoires :
découvrez les
premiers lauréats
en région
**Centre -
Val de Loire**



Avril 2023



L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés : la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.

C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.

Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche : le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.

Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.

Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.

Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.

Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous ! »

Élisabeth Borne,
Première ministre



En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.

Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.

Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets.»

Christophe Béchu,
*ministre de la Transition écologique et
de la Cohésion des territoires*

Les chiffres clés*

Centre - Val de Loire



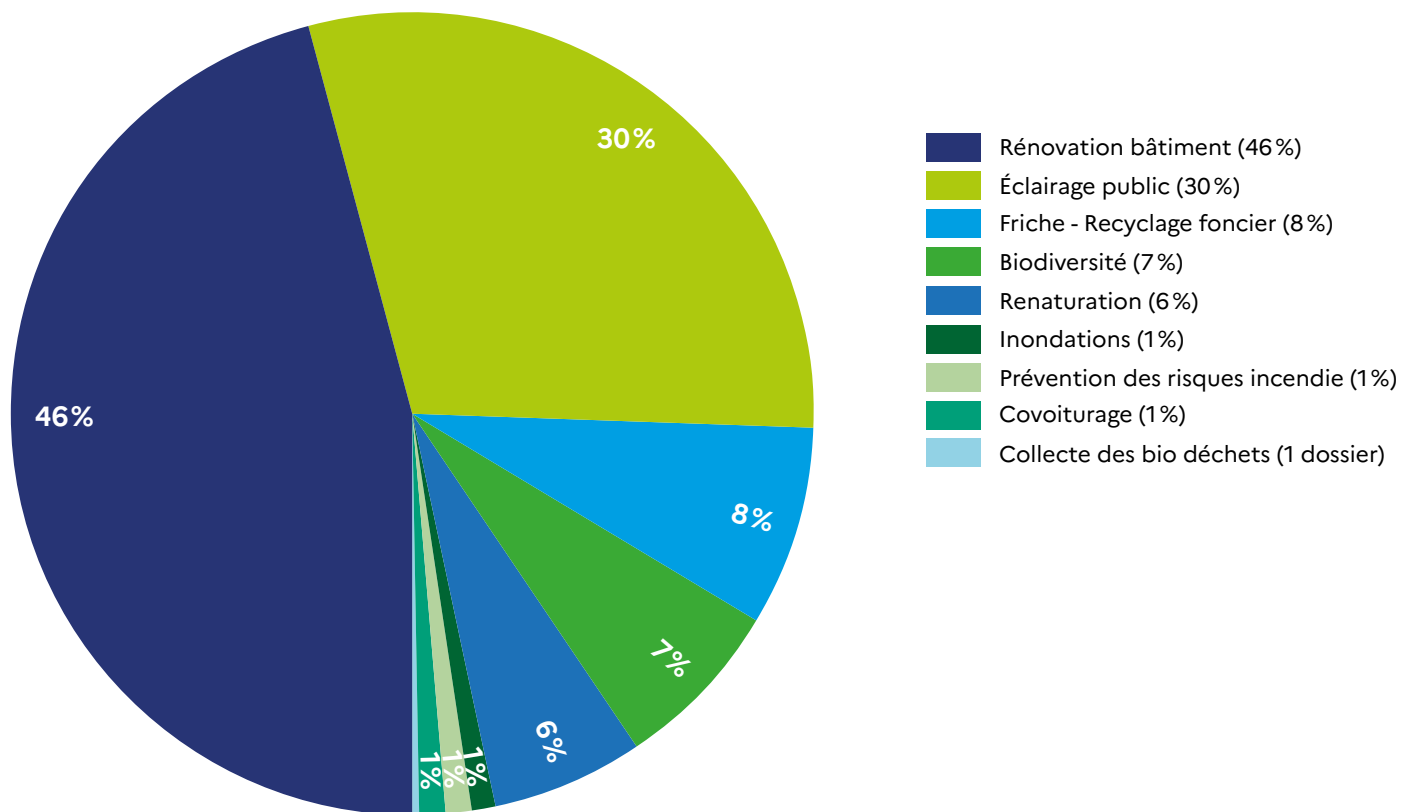
357
Le nombre
de dossiers déposés



67 M€
Le montant de l'aide
demandée



Répartition des dossiers par mesure



* Chiffres arrêtés au 27 mars 2023



Centre - Val de Loire



Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Le projet

L'école élémentaire du Clos Beauvoys à Pithiviers, située en réseau d'éducation prioritaire, est, avec 12 classes élémentaires et 6 classes maternelles, le plus grand bâtiment scolaire du territoire de la communauté de communes du Pithiverais. C'est aussi l'un des plus vétustes.

Lors du transfert de compétences entre la ville et la communauté de communes, en 2017, l'état des lieux réalisé sur l'ensemble des bâtiments transférés a permis d'identifier un besoin de réhabilitation sur ces locaux. Le programme pluriannuel d'investissement de la communauté de communes s'est donc porté sur cette école.

Le projet de rénovation concerne l'école élémentaire, partie du groupe solaire qui présente des fuites énergétiques. Les

travaux devraient permettre un gain énergétique de près de 60 %. Ils portent sur de nombreux points du bâti, afin d'améliorer l'isolation, mais aussi le confort de vie des élèves et la mise en accessibilité des lieux : isolation des planchers, de la toiture, isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries, régulation terminale par pièce, ventilation double flux avec récupération d'énergie, remplacement de l'éclairage et installation d'un ascenseur pour desservir les étages.

La première phase doit débuter dès juillet 2023 et les travaux se prolongeront sur 18 mois. Des bâtiments modulaires seront installés dans la cour de l'école pendant cette période pour permettre la poursuite de l'enseignement scolaire dans de bonnes conditions.



Avec la hausse du coût de l'énergie, les priorités se portent sur la rénovation thermique des bâtiments. Grâce au Fonds vert, qui est cumulable avec les autres aides de l'Etat, la communauté de communes peut assurer le financement du projet de rénovation de l'école élémentaire du Clos Beauvoys. Cette aide, en mesure d'apporter un soutien conséquent, est d'autant bienvenue dans la réalisation de travaux importants. »



James BRUNEAU,
maire de Sermaises et président de la communauté de communes du Pithiverais

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Centre-Val de Loire	18 - Cher	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Saint-Amand-Montrond	Rénovation énergétique de l'école du Vernet	216 514 €
Centre-Val de Loire	18 - Cher	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Vierzon	Rénovation du gymnase par l'isolation extérieure	150 000 €
Centre-Val de Loire	28 - Eure-et-Loir	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Thivars	Rénovation énergétique de l'école	172 800 €
Centre-Val de Loire	36 - Indre	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de la Châtre en Berry	Rénovation énergétique de l'hôtel de l'Ars	268 866 €
Centre-Val de Loire	36 - Indre	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Levroux	Rénovation de l'éclairage public de la commune	122 639 €
Centre-Val de Loire	37 - Indre et Loire	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Mouzay	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage et horloges de programmation	5 601 €
Centre-Val de Loire	37 - Indre et Loire	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Crouzilles	Réhabilitation de l'ancienne maison de garde barrière en salle associative	34 690 €
Centre-Val de Loire	41 - Loir-et-Cher	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Saint-Ouen	Rénovation de l'éclairage public de la commune	45 000 €
Centre-Val de Loire	41 - Loir-et-Cher	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Vendôme	Rénovation thermique du dojo	155 000 €
Centre-Val de Loire	45 - Loiret	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Paucourt	Rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire (maternelle, primaire et cantine)	191 500 €
Centre-Val de Loire	45 - Loiret	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Loury	Réhabilitation de l'ancien logement de fonction du directeur d'école, dite "maison Desgranges", et de ses annexes, en locaux associatifs	225 500 €
Centre-Val de Loire	45 - Loiret	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Communauté de communes de Pithiviers	Réhabilitation de l'école élémentaire du clos Beauvoys	280 000



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*
